

o.713.271 - IN/ba

le 23 février 1971

Ba 23.Feb.71 1.6

Note à la Division des Organisations Internationales et
au Délégué à la Coopération Technique

UNRWA

Nous nous référons à la copie de note du 16 février 1971 à M. l'Ambassadeur René Keller au sujet de la prochaine visite en Suisse de l'envoyé spécial du directeur général de l'UNESCO.

La documentation jointe à la copie de ladite note contient des renseignements intéressants et utiles. Les indications concernant en particulier les contributions de la Suisse à l'UNRWA appellent des commentaires que nous aimerions soumettre à votre attention. Les contributions suisses ont dépassé le montant de 3,5 millions de francs en 1969 et elles ont diminué d'environ 1 million de francs l'année suivante. Nous pensons qu'il ne faudrait pas les réduire, mais au contraire les augmenter de manière substantielle.

Depuis les événements que vous savez, nos relations avec les pays arabes ne sont pas des meilleures. Or, nous croyons que, vue sous l'aspect politique, une augmentation de nos versements à l'UNRWA constituerait en quelque sorte une compensation à l'attitude prétendument pro-israélienne de l'opinion publique suisse et contribuerait en même temps à améliorer nos relations avec les pays arabes à l'égard desquels nous ne nourrissons d'ailleurs pas de sentiments hostiles. En outre, pareil geste entraînerait peut-être aussi une diminution des risques d'attentats contre des ressortissants ou des biens suisses.

Le secrétaire général

Thalmann

